# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Cette Fiche de Données de Sécurité est fournie conformément au règlement CE 1907/2006-2015/830

## RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

### 1.1 Identificateur de produit

- Nom du Produit: PROP Douceurs des Îles Mini
- Code du Produit: 390725
- UFI: 5420-H0WA-6005-XMHG

### 1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

- Utilisation de la substance/mélange: Aérosols doseurs d'ambiance parfumés conçus pour les distributeurs automatiques exclusifs.

### 1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

- Nom du Fournisseur: Hygiene Vision Europe Ltd
- Adresse du Fournisseur: 36, Phillips Court<br>Water Street,<br>Stamford,<br>PE9 2EE.<br>United Kingdom
- Téléphone: +44 (0) 7973 840666
- Personne Responsable: Manager Technique
- Email: Info@hygienevision-europe.com

.

- Nom du fournisseur (UE) : Hygiene Vision Europe B.V.
- Adresse du fournisseur (UE) : Centre d'affaires de Rokin,<br>Rokin 92-29,<br>1012 KZ Amsterdam,<br>Les Pays-Bas
- Email: Technical.manager-eu@hygienevision-europe.com

### 1.4 Numéro d'appel d'urgence

- Téléphone d'urgence: +44 (0) 7713 821 547

## RUBRIQUE 2: Identification des dangers

### 2.1 Classification de la substance ou du mélange

- CLP: Flam. Aerosol 1, Eye Irrit. 2

### 2.2 Éléments d'étiquetage

## RUBRIQUE 2: Identification des dangers (....)

- Mention d'avertissement : Danger

**Mentions de danger**

Aérosol extrêmement inflammable.
Récipient sous pression: peut éclater sous l'effet de la chaleur.
Provoque une sévère irritation des yeux.
Contient Cyclamen Aldehyde. Peut déclencher une réaction allergique.

**Conseils de prudence**

Tenir hors de portée des enfants.
Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer.
Ne pas vaporiser sur une flamme nue ou sur toute autre source d'ignition.
Ne pas perforer, ni brûler, même après usage.
Protéger du rayonnement solaire. Ne pas exposer à une température supérieure à 50 ° C/122 °F.
Utiliser dans des zones aérées.
EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.
Si l'irritation oculaire persiste: consulter un médecin.
EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: laver abondamment à l'eau et au savon.

### 2.3 Autres dangers

- Pas de danger prévu sous des conditions d'utilisation normales

## RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

### 3.2 Mélanges

| Nom du produit chimique | N°CAS | N°CE | Concentration |
|---|---|---|---|
| Petroleum Gases, Liquified | 68476-85-7 | 270-704-2 | 60 - 70% |
| Ethanol; Ethyl Alcohol | 64-17-5 | 200-578-6 | 10 - 15% |
| propan-2-ol; isopropyl alcohol; isopropanol | 67-63-0 | 200-661-7 | 5 - 10% |
| Cyclamen Aldehyde | 103-95-7 | 203-161-7 | < 1% |

| Nom du produit chimique | Catégories | Numéro d'enregistrement REACH | Danger |
|---|---|---|---|
| Petroleum Gases, Liquified | Flam. Gas 2<br>Press. Gas | Exempt | H220<br>H280 |
| Ethanol; Ethyl Alcohol | Flam. Liq. 2<br>Eye Irrit. 2 | 01-2119457610-43 | H225<br>H319 |
| propan-2-ol; isopropyl alcohol; isopropanol | Flam. Liq. 2<br>Eye Irrit. 2<br>STOT SE 3 | | H225<br>H336<br>H319 |
| Cyclamen Aldehyde | Skin Irrit. 2<br>Skin Sens. 1B<br>Aquatic Chronic 3 | | H315<br>H317<br>H412 |

## RUBRIQUE 4: Premiers secours

### 4.1 Description des mesures de premiers secours

**Contact avec les yeux**

## RUBRIQUE 4: Premiers secours (....)

EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.
Si l'irritation oculaire persiste: consulter un médecin.

**Contact avec la peau**

EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: laver abondamment à l'eau et au savon.
En cas d'irritation cutanée: consulter un médecin.

**Ingestion**

EN CAS D'INGESTION: Rincer la bouche. NE PAS faire vomir.
Ne jamais forcer une personne inconsciente à vomir ou à boire des liquides
En cas de malaise consulter un médecin (si possible lui montrer l'étiquette)

**Inhalation**

Les vapeurs ou les aérosols peuvent causer une irritation des yeux, du nez et d'un apparail respiratoire
EN CAS D'INHALATION: transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer.
En cas de malaise consulter un médecin (si possible lui montrer l'étiquette)

**4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés**

- Pas de danger prévu sous des conditions d'utilisation normales

**4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires**

## RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

**5.1 Moyens d'extinction**

- Ne pas utiliser de jets d'eau
- En cas d'incendie utiliser un jet d'eau ou de la buée, de la mousse résistante à l'alcool, un produit chimique sec ou du dioxyde de carbone

**5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange**

- Récipient aérosol sous pression
- Les produits de décomposition peuvent inclure oxyde de carbone
- La fumée des incendies est irritante Prener des précautions pour protéger le personnel de l'exposition
- Dans le cas d'un incendie adjacent, refroidir les récipients avec un jet d'eau
- Informer les pompiers du danger potentiel d'explosion et de roquette de cylindres

**5.3 Conseils aux pompiers**

- Peut dégager de la fumée nocive et toxique dans un incendie
- Porter un équipement de respiration approprié
- Porter un vêtement de protection approprié
- Les produits de décomposition peuvent inclure oxyde de carbone
- Dans des zones de mauvaises ventilations ou d'espaces confinés, utiliser un appareil respiratoire de ligne aérienne ou un appareil de respiration autonome
- Informer les pompiers du danger potentiel d'explosion et de roquette de cylindres
- Conserver au frais le(s) recipient(s) exposé(s) au feu, en aspergeant d'eau



*Quick-FDS [20949-82786-04405-012405] - 2025-05-09 - 22:58:04*

## RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

### 6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

- Eviter tout contact avec yeux
- Evacuer la zone
- Assurer une ventilation adéquate. Absorber les composants liquides avec un liant liquide (sable, diatomite, liants acides, liants universels, sciure de bois).
- Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer.
- Éviter de respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/ aérosols.

### 6.2 Précautions pour la protection de l'environnement

- Éviter le rejet dans l'environnement.
- Les petits rejets ne devraient présenter aucun danger pour l'environnement local.
- Ne pas permettre l'entrée des égouts publics et des cours d'eau
- Si la contamination des systèmes d'égouts ou des cours d'eau est inévitable, informer immédiatement les autorités compétentes

### 6.3 Méthodes et matériel pour le confinement et le nettoyage

- Assurer une ventilation adéquate. Absorber les composants liquides avec un liant liquide (sable, diatomite, liants acides, liants universels, sciure de bois).
- Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer.
- Absorber le déversement dans un matériau inerte et ramasser
- Mettre dans le récipient approprié

### 6.4 Référence à d'autres rubriques

- Voir Section 8

## RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

### 7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

- Eviter tout contact avec yeux
- Ne pas respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/ aérosols.
- Assurer une ventilation adéquate
- Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer.
- Ne pas asperger une flamme nue ou tout autre matériel incandescent
- Ne pas vaporiser sur une flamme nue ou sur toute autre source d'ignition.
- Forme des produits de décomposition dangereux

### 7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

- Protéger du rayonnement solaire. Ne pas exposer à une température supérieure à 50 ° C/122 °F.
- Stocker dans un endroit bien ventilé. Tenir au frais.
- Éviter tout contact avec les agents oxydants, la chaleur, les flammes et les sources d'inflammation
- Eviter tout contact avec acides et alcalins
- Forme des produits de décomposition dangereux

### 7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

- Aérosols doseurs d'ambiance parfumés conçus pour les distributeurs automatiques exclusifs.

# RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

## 8.1 Paramètres de contrôle

### Substances

| Nom du produit chimique | WEL (court terme) | WEL (long terme) | DNEL (Consommateur ; cutané, effets systémiques à long terme) | DNEL (Consommateur ; volatil, effets systémiques à long terme) | DNEL (Consommateur ; volatil, effets locaux à court terme) | DNEL (Consommateur ; orale, effets systémiques à long terme) |
|---|---|---|---|---|---|---|
| Ethanol; Ethyl Alcohol | - | 1000 ppm 1920 mg/m³ (8 heures TWA) | 206 mg/kg pc/jour | 114 mg/m³ | 950 mg/m³ | 87 mg/kg pc/jour |
| Propan-2-ol; Isopropyl Alcohol; Isopropanol | 500 ppm 1250 mg/m³ | 400 ppm 999 mg/m³ (8 heures TWA) | 319 mg/kg pc/jour | 89 mg/m³ | | 26 mg/kg pc/jour |
| Petroleum Gases, Liquified | (15 min STEL) 1250 ppm 2180 mg/m³ | 1000 ppm 1750 mg/m³ (8 heures TWA) | | | | |

### Substances

| Nom du produit chimique | DNEL (Industrie ; cutané, effets systémiques à long terme) | DNEL (Industrie ; volatil, effets systémiques à long terme) | DNEL (Industrie ; volatil, effets locaux à court terme) | N°CAS | N°CE | PNEC (eau douce) |
|---|---|---|---|---|---|---|
| Ethanol; Ethyl Alcohol | 343 mg/kg pc/jour | 950 mg/m³ | 1900 mg/kg | | | |
| Propan-2-ol; Isopropyl Alcohol; Isopropanol | 888 mg/kg pc/jour | 500 mg/m³ | | 67-63-0 | 200-661-7 | 140.9 mg/l |
| Petroleum Gases, Liquified | | | | | | |

### Substances

| Nom du produit chimique | PNEC (intermittent) | PNEC (eau de mer) | PNEC (sédiment ; eau douce) | PNEC (sédiment ; eau de mer) | PNEC (sol) | PNEC (Station de traitement des eaux usées) |
|---|---|---|---|---|---|---|
| Ethanol; Ethyl Alcohol | | | | | | |
| Propan-2-ol; Isopropyl Alcohol; Isopropanol | 140.9 mg/l | 140.9 mg/l | 552 mg/kg | 552 mg/kg | 28 mg/kg | 2.251 mg/l |
| Petroleum Gases, Liquified | | | | | | |

## 8.2 Contrôles de l'exposition

- Eviter tout contact avec yeux
- Éviter de respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/ aérosols.
- Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer.

- Assurer une ventilation adéquate
- N'est pas nécessaire si les consignes d'utilisation sont respectées. Se laver les mains après avoir manipulé le produit.

# RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

## 9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

- État physique : Aérosol
- Couleur : Pas d'information disponible
- Odeur: Odeur caractéristique
- Point de fusion: Sans objet, comme aérosol.
- Point d'ébullition: Sans objet, comme aérosol.
- Inflammabilité: Aérosol inflammable.

## RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques (....)

- pH: Non déterminé
- Solubilité de l'eau: Non déterminé
- Densité: Non disponible

### 9.2 Autres informations

- Pas d'information disponible

## RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

### 10.1 Réactivité

- Aucunes réactions dangeureuses connues si utilisé selon l'usage prévu

### 10.2 Stabilité chimique

- Considéré comme stable en conditions normales

### 10.3 Possibilité de réactions dangereuses

- Aucunes réactions dangeureuses connues si utilisé selon l'usage prévu

### 10.4 Conditions à éviter

- Récipient sous pression : protéger de la lumière du jour et ne pas exposer à des températures excédant 50 °C
- Tenir loin de la chaleur et de sources d'ignition
- Rester à l'écart des flammes nues, incandescentes, ou surfaces chaudes
- Eviter tout contact avec acides et alcalins

### 10.5 Matières incompatibles

- Eviter tout contact avec acides et alcalins
- Eviter tout contact avec substances comburantes

### 10.6 Produits de décomposition dangereux

- Les produits de décomposition peuvent inclure oxydes de nitrogène et de carbone
- Les produits de décomposition peuvent inclure fumée toxique et irritante

## RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

### 11.1 Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) no 1272/2008

#### Toxicité aiguë

$DL_{50}$ estimée (orale) (ATE) : >2000 mg/kg
$LD_{50}$ (cutanée) estimée (ATE) : >4000 mg/kg
$DL_{50}$ estimée (inhalation) (ETA) : >20 mg/l/4hr (gas/vapour)

#### Substances

| Nom du produit chimique | $DL_{50}$ (oral,rat) | $CL_{50}$ (inhalation,rat) | $DL_{50}$ (dermale) |
|---|---|---|---|
| Ethanol; Ethyl Alcohol | 7060 mg/kg | Vapour 124.7 mg/l/4h | |
| propan-2-ol; isopropyl alcohol; isopropanol | 4,710 mg/kg | 30 mg/l/4h | Rat: >2,000 mg/kg pc/jour |
| Petroleum Gases, Liquified | | >20 mg/l/4h | |

#### Corrosion cutanée/irritation cutanée

Pas de danger prévu sous des conditions d'utilisation normales

## RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques (....)

**Lésions oculaires graves/irritation oculaire**

Irritant pour les yeux

**Sensibilisation respiratoire ou cutanée**
Pas de danger prévu sous des conditions d'utilisation normales

**Mutagénicité sur les cellules germinales**

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis

**Cancérogénicité**

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis

**Toxicité pour la reproduction**

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis

**Toxicité spécifique pour certains organes cibles (STOT) — exposition unique**

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis

**Toxicité spécifique pour certains organes cibles (STOT) — exposition répétée**

Pas de danger prévu sous des conditions d'utilisation normales

**Danger par aspiration**

Pas de danger prévu sous des conditions d'utilisation normales

### 11.2 Informations sur les autres dangers

- Pas d'information disponible

## RUBRIQUE 12: Informations écologiques

### 12.1 Toxicité

### Substances

| Nom du produit chimique | PNEC (eau douce) | PNEC (intermittent) | PNEC (eau de mer) | PNEC (sédiment ; eau douce) | PNEC (sédiment ; eau de mer) | PNEC (sol) |
|---|---|---|---|---|---|---|
| Ethanol; Ethyl Alcohol | 0.96 mg/l | 2.75 mg/l | 0.79 mg/l | 3.6 mg/kg | 2.9 mg/kg | 0.63 mg/kg |
| propan-2-ol; isopropyl alcohol; isopropanol | 140.9 mg/l | 140.9 mg/l | 140.9 mg/l | 552 mg/kg | 552 mg/kg | 28 mg/kg |

### Substances

| Nom du produit chimique | PNEC (Station de traitement des eaux usées) | $CL_{50}$ (poisson) | $CE_{50}$ (daphnia) | $IC_{50}$ (algue) |
|---|---|---|---|---|
| Ethanol; Ethyl Alcohol | 580 mg/l | 14200 mg/l (96 hr) | | |
| propan-2-ol; isopropyl alcohol; isopropanol | 2.251 mg/l | 9,640 mg/l (96 hr) | 9,417 mg/l (24 hr) | >100 mg/l (72 hr) |

### 12.2 Persistance et dégradabilité

### 12.3 Potentiel de bioaccumulation

## RUBRIQUE 12: Informations écologiques (....)

### 12.4 Mobilité dans le sol

- Pas d'information disponible

### 12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB

- Non persistant, bioaccumulatif et toxique conformément à l'annexe REACH XIII.

### 12.6 Propriétés perturbant le système endocrinien

- Pas d'information disponible

### 12.7 Autres effets néfastes

- Pas d'information disponible

## RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

### 13.1 Méthodes de traitement des déchets

- La mise au rebut doit se conformer avec la législation locale, provinciale et nationale

## RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

### 14.1 Numéro ONU ou numéro d'identification

- N° ONU: 1950

### 14.2 Désignation officielle de transport de l'ONU

- Nom d'expédition: AÉROSOLS

### 14.3 Classe(s) de danger pour le transport

- Classe de danger: 2

### 14.4 Groupe d'emballage

- Groupe d'emballage: Ne s'applique pas

### 14.5 Route/Chemin De Fer (ADR/RID)

- Les marchandises sont classées en « Quantités Limitées » et sont donc exonérées de la réglementation ADR. Vérifiez la législation locale pour le transport intérieur.
- ADR Classe de danger: 2
- Code de classification ADR: 5F
- Code-tunnel: D

### 14.6 Maritimes (IMDG)

- Les AÉROSOLS en quantité limitée sont requis conformément à la réglementation IMDG
- IMDG EmS: F - D, S - U
- IMDG Classe de danger: 2

### 14.7 Dangers pour l'environnement

- Pas classifié comme dangereux pour le transport maritime

### 14.8 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Quantité limitée: 1L

## RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport (....)

**14.9 Transport maritime en vrac conformément aux instruments de l'OMI**

- Ne s'applique pas

## RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

**15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement**

- EH40/2005 - Exposition professionnelle admissible (Royaume-Uni)
- La règlementation COSHH s'applique au Royaume-Uni

**15.2 Évaluation de la sécurité chimique**

## RUBRIQUE 16: Autres informations

Texte non spécifié avec les codes de phrase type s'ils sont utilisés ailleurs dans la présente fiche de données de sécurité : H220: Gaz extrêmement inflammable. H225: Liquide et vapeurs très inflammables. H280: Contient un gaz sous pression; peut exploser sous l'effet de la chaleur. H315: Provoque une irritation cutanée. H317: Peut provoquer une allergie cutanée. H319: Provoque une sévère irritation des yeux. H336: Peut provoquer somnolence ou vertiges. H412: Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

**Cette Fiche de Données de Sécurité ne constitue pas une évaluation des risques en milieu de travail**

**Les données utilisées ici sont basées sur les connaissances actuelles et sur l'expérience. Cette Fiche de Données de Sécurité décrit le produit en terme de mesures de sécurité exigées et n'apporte aucune guarantie en ce qui concerne les propriétés de ce produit**

--- Fin de la fiche de données de sécurité ---